

FLASH INFO

Réunion de conseil du 04 Juillet 2022

OPlan Local d'Urbanisme (création d'un emplacement réservé)

Retour de la réunion sur le projet d'acquisitions foncières de la BA105

M. Le Maire Informe le conseit municipal du retour de la réunion sur le projet d'acquisitions foncières de la 84 105. Pour notre commune, l'ensemble des terrains situés à l'ouest de la RDS7 seraient impactés et seraient clos par une ciôture identique à colle située en entrée de village ce qui impacte négativement l'image de notre village. Notre aire de jeu fait partie également des terrains préemptés par le ministère des armées. Le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis négatif à ce projet et soulhaite conserver sa propriété. Une délibération sera prise en ce sens et transmise aux différents elus ausceptibles de nous aider ainsi qu' à M. Le Ministre des armées qui est le président de notre conseil départemental. Le conseil municipal décide de demander le conseil d'un conseil d'avocat spécialisé pour défendre notre hon droit.

Mise sous vidéo surveillance de notre déchetterie

Conformément à la décision du conseil municipal de mettre sous vidéo surveillance notre déchetterie, M. Le Maire présente les devis tiés à ce projet. Après étude des devis, une somme d'environ 10000 est nécessaire pour l'équipement (caméras, mât, antenne, armoire de installation). A cette somme il faut ajouter la fourniture d'un équipement susceptible de produire de l'électricité (panneaus solaires). Après en avoit détibéré, le conseil municipal décide de modifier le fonctionnement de notre déchetterie pour éviter cet investissement et pour améliorer le service à nos habitants, La benne à déchets verts sera déposée au local technique communal pour un accès plus facille aux habitants, la location de la remorque (10C) est poursuivie. La déchetterie stude dans notre hameau sera réservée aux employés communals, et à des demandes accompagnées d'un étu ou un employé communal.

Divers

Pour faire sutte à la demande d'augmentation de tarif de 14% de notre prestataire de repas pour la cantine scolaire lié à la situation économique, le prix des denriès a augmenté de 30%, les coûts logistiques de 44%, électricité 100%, gaz 400%, consommables 22% etc... le conseil municipal décide d'appliquer cette hausse a hauteur de 10% pour les enfants habitants la commune et de la totalité pour les extérieurs commune. Le conseil municipal délibère sur l'organisation du repas du 14 juillet proposé par la commune, Apéritif champêtre, paëlla, dessert, vin,café, le tout dans une grande convivialité.

Le conseil municipal est informé du début des travaux de la construction de notre local technique

Le conseil municipal est informé du début des travaux de viabilité du futur lotissement du chemin des Champs prévu pour le 8 août. Le conseil municipal est informé du début de l'enquête publique pour la réalisation de la

Le conseil municipal est informe du début de l'enquéte publique pour la realisation de la Ze2 voies de la RN13, la concertation publique aura lieu du 5 exptembre au 23 octobre sur le site RN13-evreux-chaufour, fr et au travers de réunions publiques.

Une délibération est prise à l'unanimité pour reverser, conformément à la loi, la taxe d'aménagement à hautour de 20% à EPN.

Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver le rapport de la CLECT lié à la participation communale du SICOSSE.

RAPPEL

- Pendant la période des moissons, mois de juillet et aout, le stationnement des véhicules est interdit rue de la Mairie et rue de Reuilly pour faciliter le passage des engins agricoles.
- M. Le Maire rappelle que l'usage des pétards est interdit par arrêté municipal sur le domaine public de notre commune.

Bonnes vacances!